

Chèque réussite : 200 € pour les sixièmes

Pour accompagner l'entrée en 6e de votre enfant dans un collège public de la Seine-Saint-Denis, vous pouvez bénéficier d'un chèque réussite de 200 €.

Il suffit d'en faire la [demande en ligne](#) jusqu'au 30 septembre sur la plateforme dédiée, en se créant un compte parents, et de joindre un justificatif de domicile.

Après vérification, le chèque réussite sera envoyé par courrier au domicile. Il se présente sous forme de bons d'achat pour des fournitures scolaires, des livres, des équipements numériques et culturels.

Plus d'info sur seinesaintdenis.fr

Publié le 20 août 2019